



CREFOP Normandie

Relevé de décision Commission Emploi-Insertion 24.04.2025

Lieu	Visio
Participant(e)s	CPME : Guy Loudière – co-président / U2P Roselyne Lemarchand, Mikael de Cambourg, Olivier Morel / MEDEF : Séverine Touchard / UDES : Yves Vernon / UNSA : Raouf Abidi / Région : Alice Loffredo, Vincent Potin / DREETS : Cyrille Tellard/ CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	CFE-CGC : Paul Fargues, Gregory Matias / / FO : Dominique JAQUOT/ CESER : Nicole Goosens / DPCTA : Sarah Hardy / Agence de l'Orientation : Marlyse Demare/

M. Guy Loudière accueille les participants, dont Mme Alice Loffredo, arrivée à la Région début avril en tant que responsable du service Transition, Evaluation, Partenariats à la DFTLV qui va suivre nos travaux avec M. Vincent Potin. Un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Poursuite des travaux concernant l'emploi des séniors
2. Présentation du projet de feuille de route et lancement du Groupe de travail « Séniors »
3. Articulation avec les pistes d'actions régionales du CRPE (retours atelier du 03/04/2025)
4. Discussion sur les décisions et prochaines étapes

Rappel Objectifs de la réunion

- Valider une **feuille de route** pour la création d'un **groupe de travail dédié à l'emploi des séniors**, en articulation avec les travaux du CRPE (Comité Régional pour l'Emploi).
- **Réaffirmer et repréciser les orientations**, le périmètre et les objectifs de cette feuille de route.

1. Présentation de la Feuille de Route et Lancement du Groupe de Travail « Séniors » (cf power point)

Une note format Word rédigée par M. Vincent Potin et Mme Laure Barazzutti a été adressée aux membres de la Commission en amont de la réunion afin de leur permettre de prendre connaissance des éléments de réflexions posés jusqu'à maintenant et devant faire l'objet de décision.

- La Commission Emploi-Insertion travaille depuis plusieurs années sur la thématique des séniors ; rappel du contexte, des pistes d'actions, méthodes partagées
- M. Tellard, informe qu'une dynamique a été lancée par la ministre du Travail concernant l'emploi des seniors, désormais définie comme l'emploi des personnes de 50 ans et plus. Celle-ci comprend plusieurs champs visant le changement des pratiques, de la loi et des regards. Sont prévus des événements régionaux après un lancement national le 29 avril (événement fin juin en région Normandie).

Avec le soutien de l'Association nationale des DRH et de plusieurs partenaires tels que le Medef et les PME, les entreprises sont invitées à s'engager. L'objectif est de réaliser des événements régionaux autour de trois thématiques principales : la lutte contre les stéréotypes, le maintien dans l'emploi des salariés seniors, et le recrutement. Ces événements, destinés aux entreprises et employeurs, se dérouleront en soirée.

Ces initiatives complètent le dialogue social, en mettant l'accent sur les employeurs. Elles permettront de restituer les travaux réalisés au niveau national, de recueillir les témoignages des entreprises locales, et d'intervenir sur la problématique du recrutement avec des acteurs comme France Travail et l'APEC. Il s'agit également de valoriser les initiatives locales.

Il est précisé que le groupe de travail viendra en complément de ces actions, qui s'inscrivent dans les priorités nationales et celles de la DREETS, avec une dynamique prévue pour le mois de juin.

Le lien vers l'information du ministère et l'organisation de la journée de lancement accessible en streaming sera adressé aux membres de la Commission.

3. CPRE, articulation avec les Pistes d'Action Régionales du CRPE

Retour sur l'atelier du 03/04/2025 qui a retenu un axe de travail sur les Séniors (cf fiche power point)

- Thématique : améliorer l'emploi des travailleurs expérimentés.
- Actions envisagées : recensement des initiatives, mobilisation des partenaires sociaux, création d'événements de sensibilisation, réalisation d'une action sur le dialogue social initié par la DREETS.

Mme Touchard, précise qu'il est essentiel de rester vigilant et de ne pas disperser nos efforts sur divers sujets et que c'est pour cela que la commission a défini ces axes de travail concernant l'emploi des seniors. De nombreuses initiatives existent déjà, tant du côté des partenaires sociaux que de l'État. Le MEDEF a signé un accord national sur le sujet et élaboré un guide d'application des mesures de cet accord. Il existe également de nombreuses actions menées par l'État.

Le CRPE pourrait être un lieu où nous pouvons centraliser la visibilité de toutes ces initiatives et dispositifs. Cela permettrait à chacun de mieux les mobiliser et de travailler efficacement sur les stéréotypes et les freins à l'emploi des seniors. Plutôt que de créer de nouvelles actions, il serait judicieux de faire un état des lieux de tout ce qui existe déjà. Si, après cette analyse, il apparaît nécessaire de créer de nouvelles actions, un travail pourra être réalisé. Elle rappelle que le taux d'activité des seniors en Normandie est inférieur de 10 points à la moyenne nationale, ce qui questionne les participants.

4. Echanges, discussion

Points Clés :

- M. Guy Loudière a sollicité une dizaine d'entreprises de façon informelle, il en ressort que l'âge en tant que tel ne constitue pas un frein à l'embauche, le frein le plus important reste l'écart de salaire, bien que des mesures spécifiques existent. Ce qui pose la question de la non-connaissance des aides et dispositifs. Aussi, il propose de réaliser un questionnaire simple et rapide à l'attention des entreprises afin de les sonder sur la question de l'embauche des seniors.
- Il est collectivement partagé l'importance de mieux comprendre les stéréotypes, freins avant de travailler la feuille de route. D'abord comprendre ce qui se passe, ensuite élaborer des choix d'orientations et de méthode.
- Usure professionnelle, maladies professionnelles constituent des sujets spécifiques prégnants plus spécifiquement dans certains secteurs professionnels.
- Importance de cibler des priorités et de ne pas rester dans les généralités.
- Nécessité de mesurer l'impact des actions.
- Ne pas multiplier les actions mais recenser les dispositifs et actions existants et mieux les faire connaître

- Proposition de constituer un groupe de travail pour affiner la feuille de route et recenser les actions existantes.

5. Décisions :

- **Public cible : demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et salariés de plus de 50 ans fragilisés en fin de carrière**

Avant d'initier un groupe de travail, un travail spécifique est nécessaire pour mieux identifier les freins et attentes des entreprises afin de réajuster en conséquence le plan d'actions qui servira de fil conducteur au groupe de travail.

- Lancement d'un questionnaire auprès des entreprises pour identifier les freins à l'embauche des séniors.
 - Constitution d'un groupe de travail dédié à la rédaction du questionnaire (10, 15 questions)
 - Objectifs, repérer les attentes et besoins des entreprises.
 - Diffusion idéalement avant l'été.
- Ré écriture de la fiche action en comité très restreint en amont de la commission, lorsque les retours du questionnaire seront analysés
- Envisager l'écriture collective d'un guide à l'attention des entreprises recensant les aides et dispositifs
- Objectifs : favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des séniors, lutter contre les préjugés, expérimenter de nouvelles approches.

6. Prochaine Réunion :

Organisation d'une prochaine réunion **le 27 mai 2025 à 10h00 en visio-conférence** pour finaliser le questionnaire.